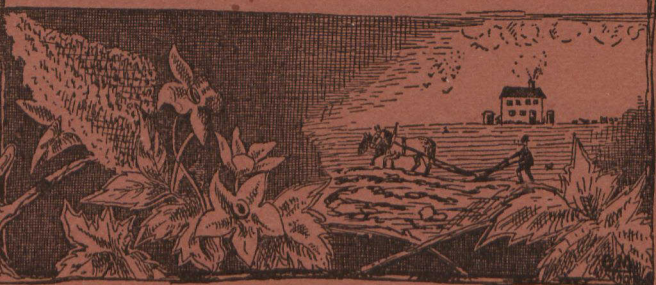
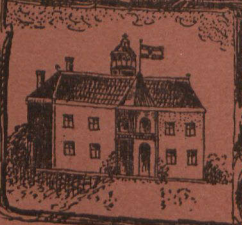


LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE.

Organe de l'Archevêché et de
toute la province Ecclésiastique de
Saint-Boniface.



Imprimerie: AUBLETT, O.M.I. Arch. S. Boniface, MANITOBA.



Pour les abonnements, s'adresser au Gérant } LES CLOCHES de Saint-Boniface.
Pour la rédaction, s'adresser au Directeur } Manitoba, Canada.
Imprimé à l'atelier du MANITOBA, Saint-Boniface, Man.

Tous . . .

Doivent connaître la valeur de la bière comme breuvage et nourriture. Faites l'essai d'une caisse de la

BIERE RAFFINEE de Drewry

Toujours pure et mûrie à point.

E. L. DREWRY, Manufacturier, - WINNIPEG

MAISON FONDÉE EN 1880

La Cie Richard-Beliveau Ltée

Vins, Spiritueux et Cigares, Spécialité de Vins de Messe

TABERNACLE, DEMI DOUX

TARAGONE, DOUX ET SEC

ST-NAZAIRE, DOUX ET SEC

Tél. : Main 5762 et 5763

330 RUE MAIN, WINNIPEG

ERNEST AUBIN

Negociant de charbon & bois

PRIX SPECIAUX AUX INSTITUTIONS CATHOLIQUES

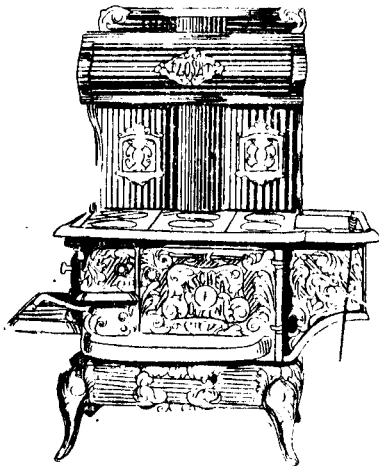
Courtier pour immeubles

ADRESSE 596 McDERMOT :. TELEPHONE GARRY 2485

OFFICE, 312 NANTON BLOC TELEPHONE MAIN 2864

Vous voulez un poele sur lequel vous pouvez compter

C'est pourquoi nous vous recommandons **Le "KITCHEN QUEEN"**



Assurément, la demande rapidement croissante de cette grande sorte de poêle est la meilleure garantie que nous puissions vous offrir pour l'absolue satisfaction qu'elle donne partout. Le "Kitchen Queen" est fabriqué par la plus grande fonderie de poêles au Canada—spécialement pour la maison Eaton—et en quantifié énorme. Nous avons réussi à faire de cette fonderie la plus grande entreprise pécuniaire possible en fait de poêles.

Cette popularité croissante repose sur la construction unique du tuyau, la force des grilles, le large et commode four, le fait que seuls sont employés des matériaux de première qualité et la très jolie, quoique non

très dispendieuse ornementation.

Le "Kitchen Queen" cuit parfaitement par une disposition faisant venir la chaleur du fourneau pour entourer le four deux fois avant qu'elle pénètre dans le tuyau—donnant ainsi ce que les cuisiniers appellent une chaleur circulaire, la base même de toute cuisson réussie. Il est aussi un grand facteur dans l'économie du combustible.

La boîte à feu est faite d'après le dernier modèle à double grille permettant de faire sans difficulté le changement du charbon au bois.

Ce poêle est construit de manière à durer toute une vie d'homme. C'est certainement un poêle que vous n'abandonnerez pas lorsque vous en aurez expérimenté la valeur.

Une forme à six endroits No. 9, pour la cuisson et possède 2 x 2x 11½ pouces d'ouverture, prenant une très considérable fournée de pâtisserie ou de viande.

Prix EATON.....\$24.50

Avec grand four..... 32.00

Avec grand four et réservoir..... 37.00

Thermomètre, extra.....\$1.00

Récipient pour l'eau, extra... 3.00

Troisième étage, au centre

THE T. EATON CO LIMITED

ANNONCES

Brydges & Waugh *Limited*

WINNIPEG, MAN.

Assurance Immeubles Argent a preter

Représentent les compagnies :

POUR LE FEU

ACCIDENT ET VIE

TERRAINS

Atlas Assurance Co. Ltd.
Commercial Union Ass. Co.
Guardian Assurance Co.
Mercantile Fire Ins. Co.
Calumet Insurance Co.
Pacific Coast Fire Ins. Co.

London Lancashire
Guarantee & Acc. Co.
Commercial Union
(Life Department)

Southern Imp. Co. Ltd
St. Boniface Land Co.
Land Syndicate Ltd
Red River Realty Co.
[Limited]

TELEPHONES :

Jour, Main	}	5004	Nuit, Fort Rouge	}	1388
		5005			187
		5006			Main, 7523

Demandez-nous nos listes de propriétés de St-Boniface. Nous avons des lots de choix à vendre, tant pour résidences que pour fins de Manufactures. Nous prêtons de l'argent sur propriétés d'églises, etc.

Gevaert & Deniset

86 AVENUE PROVENCHER

Phone Main 2354

SAINT-BONIFACE, Man.

AGENTS D'IMMEUBLES, ENTREPRENEURS

JOSEPH T. DUMOUCHEL établi
en 1887

Agent d'assurances contre les incendies.

Une spécialité pour les Eglises, institutions religieuses, Ecoles et Maisons privées.

Représente aussi des Compagnies d'assurances sur la vie l'Industrielle et contre les accidents.

Argent a prêter à termes des plus faciles.

BUREAU: 364 RUE MAIN - WINNIPEG, MAN

NOS D. D. THOMAS COSTA ET FORNAGUERA,

DEI ET APOSTOLICÆ SEDIS GRATIA ARCHIEPISCOPOS TARRA-
CONENSIS, HISPANIARUM PRIMAS.

TESTAMUR: catholicum virum JOSEPHUM DE MULLER, tarraco-
nensem civem, in urbe et in regione nostra, ubi amplissima exercet
vini commercia, notissimum; probitate, religione et christiana pietate
præstantem; in negotiatione fidelem, et in tractandis expendendive,
quæ sui sunt commercii, à cujuscunque malæ fraudis suspicione
omnino immunem universim existimari, et à Nobis certo haberi.
Quare, vino ab ipso vendito, tamquam ex veris uvis confecto ac sine
materia heterogenea mixto, in sanctissimo Missæ Sacrificio utimur,
etiamque quamplurimæ ecclesiæ, capellæ et oratoria Hispaniæ et
aliarum regionum utuntur: ideo illud non possumus non commendare
Præsulibus et clero tamquam ad prædictum sacrosanctum Sacrifi-
cium idoneum.

In quorum fidem has litteras sigillo Nostro munitas, et à Secre-
tario subscriptas, expediri jussimus, Tarracone die decimo nono
Martii anno millesimo nongentesimo undecimo.

THOMAS, Archiepiscopus Tarracoenensis

De mandato Execut. et Rul. Dat. mel. Archiepiscop.

J. J. Costa
J. J. Costa



VIN DE MESSE J. de MULLER TARRAGONE

Quarts à p.p. 33 gallons Octaves à p.p. 17 gallons

	Quarts Oct.		Quarts Oct.	
Vin Blanc Sec,	\$1.00	\$1.10	Vin Blanc Doux Supérieur,	\$1.20 \$1.30
Vin Blanc Doux, "Gethsémani"	1.10	1.20	Vin Blanc Doux Moscatel,	1.30 1.40

Agents Généraux au Canada :

HUDON, HEBERT & CIE, Limitée

MAISON DE GROS FONDÉE EN 1839

ÉPICERIES, VINS et LIQUEURS
MONTREAL

Le Plus Fort Stock. Le Plus Grand Assortiment. Le Plus Bas Prix.
Ces quelques ordres d'essai vous convaincront que nous méritons
VOTRE CONFIANCE.

Dr. Louis F. Bouche

DENTISTE

Gradué du Collège dentaire de Chicago. Lauréat du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans. Membre fondateur de la Société de Stomatologie.

222 RUE McDERMOTT

WINNIPEG.

Vis-à-vis de l'Hôtel Mariaggi

A. IRVINE, Président.

JOSEPH TURNER Vice-Président

La Standard Plumbing & Heating Co. Lte,

Ingenieurs de Systemes de Chauffage et de Ventilation. Plombiers

Hygieniques, Posent les Appareils d'Eclairage au Gaz,

No. 296 Rue Fort,
Winnipeg, Man.
Telephone M. 529

Gérant, Jos. Turner
46 Ave. Provencher
B. de P. 232
Saint-Boniface, Man.
Téléphone M. 8132

Succursale, J. W. MOULD, Gérant
Coin de la Rue Athabaska et 7ième Rue
Edmonton, Alta. Telephone 454.

MARCHANDS DE GROS en tout ce qui regarde les plombiers et les APPAREILS DE CHAUFFAGE tant à la vapeur qu'à l'eau chaude.

HENRI CUSSON,
Président.

ARCH. J. TROTTER,
Vice-Président.

M. E. SABOURIN,
Gérant.

CUSSON AGENCIES, Limited

COURTIERS

Finances, Assurances de toutes sortes, Argent à prêter,
Collection de Loyers, etc.

La Compagnie Generale Transatlantique

M. E. SABOURIN, Agent

DEPART DES PAQUEBOTS DE NEW-YORK

La Touraine	Avril 3	France	Avril 17
Rochambeau	Avril 5	Niagara	Avril 20
La Lorraine	Avril 10	La Provence	Avril 24
Chicago	Avril 12	La Touraine	Mai 1

BUREAU 64 Avenue PROVENCHER
St-Boniface, Man.

Casier Portal No. 75
Téléphone Main 4:372

LE DR. PEATMAN

DES HOPITAUX DE

PARIS, LONDRES ET VIENNE

Tel. Main 2247

BUREAU, 304 Rue MAIN

WINNIPEG

Couture & Marion

MARCHANDS-BRIQUETIERS

Saint-Boniface,

Manitoba

Téléphone Main 1677

ANTONIO LANTHIER

FOURREUR

Fourrures de tous genres, sur commandes, Fourrures réparées
— et remodelées. —

OUVERT TOUS LES SOIRS

207, Rue Horace

Boîte de Poste 221, NORWOOD

ST-BONIFACE, MAN.

Telephone Main 3254

J. H. TREMBLAY, Prés.

J. A. TREMBLAY, Vice-Prés.

J. P. TREMBLAY, Sec.-Trés

Tél. privé, Sher. 2328

Tél. privé Main, 6265

Tél. privé, Main 232

La Compagnie J. H. TREMBLAY, Limitee

CONTRACTEURS GÉNÉRAUX—AGENTS D'IMMEUBLES

Edifices religieux et publics une spécialité

Chambres 814 816, "Sterling Bank Building,"

WINNIPEG, MAN.

Téléphones Main { 3151
3499

Boîte Postale, 1896

Ameublement des Eglises et Chapelles

MAISON ROUILLARD D'ANGERS
France

Représentée par

GAY & LANGLAMET

AGENTS, B de P. 234. ST-BONIFACE, MAN. Phone Main 6402

**Autels, Chemins de Croix, Statues, &c. en Marbre,
Onyx, Pierre, Bronze, Granit. Marbre et Pierre
Artificiels Staff-Carton Romain, Plâtre.**

References pour les autels : Eglises de Notre-Dame et la Nativité, à Montréal ; Notre-Dame du Chemin et Chapelle des Pères du S. C., à Québec ; Cathédrale de Rimouski ; la Cathédrale de Kingston ; St. Paul, à Toronto ; N.-D. de Guelph ; St. Joachim, à Edmonton ; N. D. des Prairies (Trappe), Saint-Norbert, etc.

Pour les Chemins de Croix : Cathédrale de Saint-Boniface, Cathédrale de Rimouski, Grand Séminaire de Montréal, St. J.-B. de Sherbrooke, Saint-Jérôme, Drummondville, Saint-Patrick, à Hamilton, Saint-Edouard, à Montréal, etc.

ACQUEREZ LE SOURIRE PRATTE

LES ACQUEREURS DU PIANO

P R A T T E

SONT TOUJOURS GAIS ET SATISFAITS

POURQUOI

.....

VENEZ OU ECRIVEZ

DE VILLERS PIANO CO.

217 Avenue Ste. Mari

WINNIPEG, - - MANITOBA

B 2113 - - Tel. M. 3223

ACQUEREZ LE SOURIRE PRATTE
LES ACQUEREURS DU PIANO
P R A T T E
SONT TOUJOURS GAIS ET SATISFAITS
POURQUOI
.....
VENEZ OU ECRIVEZ
DE VILLERS PIANO CO.
217 Avenue Ste. Mari
WINNIPEG, - - MANITOBA
B 2113 - - Tel. M. 3223

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHE ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLESIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE—Statistiques catholiques du Canada—Réponse de la Commission scolaire de Winnipeg à la pétition des Catholiques—Une relique historique—Mgr Charlebois quitte l'Europe—Mort et funérailles du R. P. Adélaré Chaumont, O. M. I.—S. G. Mgr l'Archevêque à l'école apostolique de Sifton—Le calendrier grégorien chez les Arméniens catholiques—Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.—**SUPPLÉMENT** : Lettres de Mgr Provencher (Suite)

VOL. XII

1 FÉVRIER 1913

No. 7

STATISTIQUES CATHOLIQUES DU CANADA.

Un seul volume du recensement de 1911 a encore été publié. Il ne contient pas les statistiques religieuses du Canada, mais un rapport présenté au Sénat, le 27 février dernier, donne certains chiffres qui ont fait le tour de la presse du pays. Voici ces chiffres. Sur un total de 7,206,643 habitants le Canada compterait 2,833,041 Catholiques.

D'après les renseignements fournis au Sénat, l'Alberta compte 62,193 Catholiques, la Colombie Anglaise 58,397, le Manitoba 73,994, le Nouveau-Brunswick 144,889, la Nouvelle-Ecosse 144,991, l'Ontario 484,997, l'Île du Prince-Edouard 41,994, le Québec 1,724,683, la Saskatchewan 90,092, le Yukon 1,849 et les Territoires du Nord-Ouest 4,962.

Les chiffres par nationalités n'ont été donnés que pour les Canadiens français qui, formant un total de 2,054,890, seraient répartis comme suit : 19,825 dans l'Alberta, 8,907 dans la Colombie Anglaise, 30,944 dans le Manitoba, 98,611 dans le Nouveau-Brunswick, 51,746 dans la Nouvelle-Ecosse, 202,442 dans l'Ontario, 13,117 dans l'Île du Prince-Edouard, 1,605,339 dans le Québec, 23,251 dans la Saskatchewan, 482 dans le Yukon et 226 dans les Territoires du Nord-Ouest.

Si l'on en veut bien croire le *Catholic Register*, de Toronto, numéro du 13 mars, les Catholiques autres que ceux de langue anglaise et de langue française ne sont pas comptés dans ces chiffres. "The Ruthenians, 215,000 strong in the Dominion, and other Catholics, besides the English and French, are not included in the total given above." D'où le confrère veut créer l'impression que les Catholiques de-

langue anglaise sont en forte majorité dans toutes les provinces du Canada excepté dans celle de Québec. C'est la conclusion qui se dégage des chiffres présentés si la note ajoutée est vraie.

Sur quoi s'appuie cette affirmation que l'on ne trouve nulle part ailleurs que dans le *Catholic Register*? Tous les journaux, qui ont rapporté dès qu'elle a été fournie l'information en question, ont dit que le chiffre 2,833,041 comprenait le nombre total des Catholiques du Canada, comme le dit lui-même le confrère dès les premiers mots de son article. "The total number of Catholics in Canada is 2,833,041, out of a total population of 7,206,643". Cette première affirmation, — celle qui a fait le tour de la presse — est la contradiction flagrante de la note restreignant le chiffre aux seuls Catholiques anglais et français, car si l'on additionne les chiffres fournis pour chaque province l'on constate que leur somme forme justement le total 2,833,041.

Du fait que l'information fournie au Sénat ne donne que le chiffre total des Catholiques du pays, leur nombre par province, ainsi que le nombre des Canadiens français par province, il n'est pas permis de conclure — sans se contredire — que ces chiffres généraux ne représentent que les seuls Catholiques anglais et français, ou de faire entendre que tout ce qui n'est pas français est anglais, quand dans la seule ville de Winnipeg, par exemple, comme l'affirmait le maire Deacon dans un discours public le 17 mars dernier, il y a 65 nationalités parlant 65 langues différentes.

Nous n'avons pas encore tous les chiffres du recensement, et l'information reçue ne donne pas les chiffres des nombreuses nationalités qui habitent le Canada. Ces chiffres feront connaître leurs forces respectives, bien qu'en matière de langage le questionnaire contint l'insidieuse question de *la langue communément parlée*, contre laquelle la presse française a mis dans le temps ses lecteurs en garde, mais qui a dû faire de nombreuses victimes parmi les autres nationalités qui n'ont pas pour leur langue maternelle l'attachement des Canadiens français. Jusqu'à plus ample informé, nous pouvons cependant relever l'affirmation fautive et intéressée du *Catholic Register*. Cette affirmation nous rappelle ces autres de Mgr Jackman, secrétaire de S. E. le cardinal-archevêque de Westminster, dont le *Tablet* de Londres, dans son numéro du 28 décembre dernier, nous apportait l'écho dans les termes suivants: "The collation of the figures yielded by the Census of 1911 (the Canadian Census returns came in at the last moment on December 16) enables Mgr. Jackman, in the 1913 *Catholic Directory*, to arrive at a grand total just falling below thirteen million of Catholic citizens (in the British Empire). . . In regard to the Canadian figures, it is to be noted that the official Census only took cognizance of French and British Catholics. . . Remembering that the total population of Canada is under six million, we renew the enthusiasm inspired by Cardinal Bourne's Norwich address, in which he was moved

to dwell on the richness of the Canadian harvest and to foretell the part to be played by Canada in the restoration of the British Empire to Catholic unity. As conforming some other remarks of His Eminence on that occasion, we may note that the biggest Catholic increase since the last decennial returns is found in Saskatchewan, which has 401,000 more Catholics, while the total increase in Catholics of British origin is fixed at 830,000 and of French at 406,150."

Ces statistiques données, d'après le *Tablet*, dans le *Catholic Directory* de Mgr Jackman, n'ont rien du caractère officiel qu'on leur prête pour la bonne raison que le volume, auquel fait allusion la grande revue catholique anglaise, ne fait aucune mention de la religion des habitants du Canada. Le volume contenant ces détails n'est pas encore publié et rien autre chose que les chiffres fournis au Sénat, il y a un mois, n'est connu à ce sujet. Le seul chiffre que Mgr Jackman ait pris dans ce volume, c'est celui de l'augmentation dans la Saskatchewan, chiffre auquel il a donné une grossière entorse, comme il est facile de le démontrer.

Le premier volume du recensement, comme nous l'avons déjà dit, donne le chiffre total de la population du Canada, celui de chaque province, etc., mais rien au sujet de la nationalité ou de la religion de la dite population. Faisant la comparaison avec la dernière décade, le volume, page 119, dit qu'en 1901 la population totale de la Saskatchewan était de 91,279 et qu'en 1911 elle était de 492,432. Soustrayez ces deux chiffres l'un de l'autre et vous aurez, en chiffres ronds, les 401,000 d'augmentation de la population de la Saskatchewan que Mgr Jackman donne comme augmentation catholique, "the biggest Catholic increase". Or, il n'est rien de plus faux puisque le chiffre total de la population catholique de cette province, tel que fourni officiellement au Sénat, ne donné pour 1911 que 90,092. Peut-on se tromper aussi grossièrement et ne sommes-nous pas en droit de conclure que de tels procédés sont pour le moins inexplicables, fussent-ils employés, comme parle le *Tablet*, à l'appui d'une grande thèse.

D'où viennent ces chiffres 830,000 et 406,150 donnés comme accroissements respectifs des Catholiques d'origine britannique et d'origine française ? S'ils ne sont pas mis là à plaisir pour le besoin d'une thèse, nous nous refusons à reconnaître au premier la moindre autorité, parce que les seuls chiffres officiels connus l'infirmement absolument. En effet, parmi les chiffres fournis au Sénat, nous constatons qu'il y a au Canada 2,054,890 Canadiens français. Or, comme on le sait, les Canadiens français, à très peu d'exceptions près, sont catholiques. Si donc l'on soustrait leur nombre du nombre total des 2,833,041 Catholiques du Canada, il ne reste pas 800,000 pour les Catholiques canadiens de toutes les autres nationalités. Et s'il n'y a pas au Canada 800,000 Catholiques parmi toutes les nationalités autres que la nôtre, comment se

peut-il que les Catholiques d'origine britannique aient augmenté de 830,000 de 1901 à 1911 ? A Mgr Jackman d'expliquer l'énigme ! Aurait-il fait la même erreur que pour la Saskatchewan ?

REPONSE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE WINNIPEG A LA PETITION DES CATHOLIQUES.

Nos lecteurs se rappellent la pétition des Catholiques de Winnipeg, dont nous avons publié le texte dans notre livraison du 1er janvier. La Commission scolaire y a répondu le 14 mars par une fin de non recevoir unanime pour les raisons alléguées dans l'opinion légale de M. l'avocat J.-H. Munson, à savoir que la loi scolaire manitobaine s'oppose à la séparation des enfants, telle que proposée, et que le costume religieux est contraire à la neutralité de l'école. L'avocat admet cependant que ni la loi ni aucun règlement du département de l'éducation ne fait mention du costume religieux.

Cette douloureuse conclusion démontre combien était juste la déclaration que faisait S. G. Mgr l'Archevêque à un représentant du *Devoir*, lors de son récent voyage à Montréal. Nous ne saurions mieux commenter la situation qu'en reproduisant cette déclaration :

“ Au point de vue des faits, notre situation scolaire est exactement ce qu'elle était l'an dernier, comme elle était il y a vingt-deux ans. Les amendements votés l'an dernier par la législature n'ont pas eu d'effet dans la pratique. La commission scolaire de Winnipeg n'a encore rien fait pour alléger le fardeau qui pèse sur la minorité. Dans les centres où les Catholiques sont fortement groupés et peuvent élire leurs commissaires, nous essayons de tirer le meilleur parti possible de la situation. Dans les centres mixtes, comme Winnipeg, Brandon et Le Pas, nous sommes obligés de maintenir à nos frais les écoles indépendantes, après avoir payé notre quoté part d'impôts aux écoles publiques, où nous ne pouvons pas envoyer nos enfants. Le fardeau de la double taxe pèse aujourd'hui sur nos épaules, comme depuis plus de vingt ans. L'énergie des Catholiques, leur esprit de sacrifice est admirable; mais combien de temps encore durera ce régime de tyrannie et d'injustice ? Je n'ose le prédire, quelque espoir que j'aie de voir se réveiller enfin l'instinct de la justice et de *fair play* de la majorité.”

C'est la troisième fois depuis le prétendu règlement Laurier-Greenway que les Catholiques de Winnipeg se heurtent aux mêmes difficultés. Les clauses de cet arrangement constituent toujours le fond de notre loi scolaire. C'est donc avec raison que l'encyclique *Affari nos* l'a déclaré *défectueux, imparfait, insuffisant*.

UNE RELIQUE HISTORIQUE.

Des enfants, jouant sur une colline à une portée de fusil de la ville de Pierre, capitale du Dakota sud, ont trouvé à la fin de février une plaque de plomb d'environ huit pouces carrés où l'on peut aisément déchiffrer l'inscription suivante frappée à froid :

Anno XXVI regni Ludovici XV. Pro rege Illustrissimo Domino, Domino Marchioni de Beauharnois MDCCXXXI Petrus Gauthier de Lavenderie posuit.

L'an 26 ans du règne de Louis XV. Au nom du roi notre très illustre Souverain et pour monsieur le Marquis de Beauharnois Pierre Gauthier de La Vérendrye a déposé cette plaque.

Au revers se trouvent les lignes suivantes gravées au poinçon : *Déposé par le chevalier de Lav. Témoins Saint-Louis de la Londe, A. Miotte le 30 mars 1743.*

La différence de dates des deux inscriptions peut s'appliquer par le fait qu'un côté avait été gravé au Canada en 1741 et que sur l'autre on a inscrit la date et autres particularités de la déposition. La Vérendrye déclare dans son journal avoir laissé de telles plaques en divers endroits. Cette relique historique, que l'on vient de retrouver, est donc bien précieuse.

MGR CHARLEBOIS QUITTE L'EUROPE.

Nous lisons, sous ce titre, dans le numéro de mars des *Petites Annales des Oblats* publiées en Belgique, la note suivante :

“ Fin janvier Mgr Charlebois, O. M. I., vicaire apostolique du Keewatin, a visité en Belgique, les florissants collèges et petits séminaires de la Wallonie. Il vient aussi de visiter, en France, ceux de la région de l'Ouest. Avant de s'embarquer, dans quelques jours, pour l'Amérique, Sa Grandeur tient à remercier une dernière fois ses hôtes de l'accueil si bienveillant qui lui a été fait.

“ Nos vœux accompagnent Monseigneur dans son long voyage et nous lui disons non pas adieu, mais au revoir ! ”

Monseigneur est arrivé à Montréal le 18 mars. Il passera quelque temps dans la province de Québec, où il ordonnera prêtre l'un de ses neveux.

— Le 18 mars S. G. Mgr l'Archevêque a béni la nouvelle maison de la ferme des Rdes Sœurs Grises de Saint-Boniface. Cette vaste maison contient une chapelle où le Saint-Sacrement est conservé. Sa Grandeur y a dit la messe pour la première fois le jour de la bénédiction.

MORT ET FUNERAILLES

DU R. P. ADELARD CHAUMONT, O. M. I.

Lundi matin, à 3 heures, le 10 mars, le R. P. Adélarde Chaumont, O. M. I., principal de l'école indienne de Camperville, (Rivière-aux-Epinettes, Pine Creek), expirait doucement au presbytère de Dauphin. Il était parti de son école le vendredi précédent et il se rendait à Winnipeg pour assister au conseil provincial de sa communauté, dont il était l'un des membres. Le samedi matin il disait sa dernière messe dans la maison de M. Joseph-Octave Grenon, (véritable presbytère et au besoin archevêché de Winnipegosis). Il se sentit très mal à la suite d'un vomissement qui a dû causer une rupture intérieure. Malgré les instances de la famille Grenon, il refusa de voir le médecin et prit le train qui conduit à Dauphin. Arrivé à cet endroit il dut s'arrêter dans l'après-midi du samedi au presbytère de M. l'abbé J.-A. Halde, qui l'installa dans sa propre chambre avec une charité vraiment touchante, fit venir un médecin et communiqua par téléphone avec le R. P. Cahill, provincial des Oblats à Winnipeg. Celui-ci envoya immédiatement le R. P. Prisque Magnan, procureur provincial, et le Dr Lachance, le célèbre chirurgien de Saint-Boniface, qui arrivèrent à Dauphin le dimanche matin. Une consultation de trois médecins aboutit à la conclusion que l'état du malade était désespéré. Un mauvais cas d'appendicite et une lésion interne rendaient toute opération impossible.

Le cher Père se prépara alors à la mort. Il reçut l'extrême-onction dans l'après-midi. Une garde-malade fut appelée à son chevet et, quoique protestante, le soigna comme une Sœur de charité. "Jamais, disait-elle toute émue, je n'ai soigné un malade si facile." La nuit fut mauvaise et à 2 heures du matin le R. P. Magnan célébra la sainte messe pour faire communier le cher mourant qui accomplit cet acte avec le calme qui caractérisa toute sa vie. On récita les prières des agonisants et à 3 heures il rendit son âme à Dieu.

Le R. P. Provincial et le R. P. Plourde arrivèrent de Winnipeg à Dauphin le lundi matin et S. G. Mgr l'Archevêque le mardi matin, ainsi que le R. P. Allard, O. M. I., V. G., le R. P. Vézina, O. M. I., curé de Kenora, et le R. P. Léonard, O. M. I., principal de l'école indienne du même endroit. Vers 8 heures, les Pères déjà mentionnés et MM. les abbés Sabourin et Gagnon, du rite ruthène, de Sifton, prirent, avec Monseigneur, le train pour Winnipegosis, où M. l'abbé De-rome reçut les voyageurs à la gare. Après le dîner, le cortège funèbre se mit en marche, avec le R. P. Camper, O. M. I., en plus et M. l'abbé Gagnon en moins, pour Camperville. Grâce aux voitures préparées par M. Joseph Grenon, fils, et après un arrêt de plus d'une heure chez

un riche *vaucher* anglais, M. Harrison, la distance de trente-cinq milles fut parcourue facilement en longeant toujours le bord de la rivière. L'arrivée à la mission eut lieu à 9½ heures du soir. Immédiatement Monseigneur chanta une absoute en présence d'un bon nombre de fidèles réunis. Le R. P. Joseph Chaumont, O. M. I., frère du défunt, le R. P. de Grandpré, O. M. I., et les Franciscaines Missionnaires de Marie n'avaient appris la lugubre nouvelle qu'après le dîner par la faute du retard du messenger, qui était parti de Winnipegosis à minuit.

Le lendemain, à 9¼ heures, Monseigneur présida à la récitation de l'office des morts, selon la règle des Oblats, et le R. P. Camper chanta le service. Avant l'absoute Sa Grandeur dit en français comment le défunt avait été le bon pasteur qui donne sa vie pour ses brebis, car la construction d'une belle école et d'une splendide église en pierre lui ont causé de telles préoccupations, de tels ennuis et de telles fatigues physiques qu'il s'est épuisé à la tâche et a ainsi abrégé sa vie. C'était une âme généreuse et il a trouvé dans la Congrégation des Oblats toujours si fidèle à sa noble devise, qui est celle du Divin Maître: *Il m'a envoyé pour évangéliser les pauvres*, un milieu excellent pour exercer son zèle et se dépenser sans réserve. C'était un homme humble et silencieux, mais il n'était ni hésitant ni timide; à l'œuvre il était persévérant et intrépide. C'était, dans toute l'acception du mot, un homme de Dieu et un serviteur prêt à toute bonne œuvre. Sa vie a été féconde parce qu'elle a été une vie d'abnégation et de prière. Si nous gardions le silence aujourd'hui, les pierres de l'église et de l'école prendraient une voix pour célébrer l'amour du défunt pour Jésus-Hostie et son zèle pour l'éducation chrétienne des enfants sauvages. Aussi peut-on dire de lui, en vérité, qu'il parle encore après sa mort et que sa belle âme plane sur tout ce pays.

Le R. P. Allard vint ensuite, tout en larmes, traduire en sauteux, avec son cœur si aimant pour les Sauvages, l'ardente allocution de Monseigneur. Après l'absoute, le R. P. Camper, dont le nom est identifié avec cette mission pour laquelle il a tant travaillé et tant souffert, donna à la population quelques conseils pratiques, avec son éloquence bien connue dans la langue sauteuse.

Les restes de celui qui laisse à la Congrégation des Oblats, sa mère, de si beaux exemples de vie de renoncement et de sacrifices continuels, seront placés dans la crypte de l'église qu'il a construite, du côté de l'évangile, dans la partie du transept qui est sous le chœur.

Le défunt était né à Sainte-Anne des Plaines le 4 janvier 1860 et avait fait ses études au Collège de Sainte-Thérèse. Ordonné prêtre à Ottawa le 19 juin 1886, il vint aussitôt dans l'Ouest. Il était alors bien faible et crachait le sang. Missionnaire à Qu'Appelle, (1886 - 1890), à Saint-Laurent, (1890 - 1894), à Camperville, (1894 - 1895), au Fort Alexandre, (1895 - 1896), de nouveau à Camperville, (1896

- 1901), à Qu'Appelle, (1901 - 1904), il revint à Camperville en 1904 et y demeura depuis. C'est là qu'il dort maintenant son dernier sommeil en attendant la résurrection.

Le jour même des funérailles, Monseigneur revint à Winnipegosis à 9 heures du soir, conduit par M. Joseph Grenon. Cette famille Grenon et le propriétaire de l'hôtel de Winnipegosis méritent tous les remerciements des voyageurs.

Le lendemain, Sa Grandeur, accompagnée par le R. P. Léonard, O. M. I., se rendit par le chemin de fer à Sifton, où elle assista à une très jolie séance donnée par les élèves de l'École Apostolique ruthène, vrai séminaire en herbe, et le jour suivant, le 14, elle rentra à Saint-Boniface.

VIATOR.

S. G. MGR L'ARCHEVEQUE A L'ECOLE APOSTOLIQUE RUTHENE DE SIFTON.

Le soir du 13 mars, les onze élèves de l'École Apostolique ruthène de Sifton ont donné, de concert avec les élèves des Rdes Sœurs, les Petites Servantes de Marie, une courte, mais intéressante séance remplie de chants et de déclamations en ruthène et en anglais. Vraiment ces enfants ont fort bonne mine et montrent une intelligence remarquable. M. l'abbé Jean, qui dirige l'École Apostolique, a réellement la main heureuse pour discipliner et instruire les enfants.

"Je n'ai vu nulle part," a dit Mgr Budka, l'évêque des Ruthènes, "des enfants aussi gais qu'à Sifton."

Des drapeaux Carillon-Sacré Cœur ornaient la salle du soubassement de l'église. Il ne manquait que quelques chants français. Le français aide plus que toute autre langue à la culture intellectuelle, et si le dévouement est si français il vaut bien qu'on le chante.

Après la présentation d'une adresse et d'un bouquet, Monseigneur a rappelé ce qu'il avait fait pour les enfants ruthènes en bâtissant pour eux, à Winnipeg, une école paroissiale confiée aux Petites Servantes de Marie. Sa Grandeur dit aussi combien les Ruthènes doivent apprécier le dévouement des prêtres de langue française qui ont embrassé leur rite par amour pour leurs âmes. M. l'abbé Sabourin traduisit en ruthène, avec une aisance parfaite, ce que Monseigneur venait de dire. M. l'abbé Gagnon, économiste, avait fait servir un souper plantureux.

— Près de quarante diocèses de France ont déjà adopté la prononciation romaine du latin depuis que Pie X en a exprimé le désir dans une lettre à Mgr l'Archevêque de Bourges.

LE CALENDRIER GREGORIEN

CHEZ LES ARMÉNIENS CATHOLIQUES.

S. G. Mgr Terzian, patriarche arménien catholique, voulant avec raison faire cesser la division qui existait entre les diocèses arméniens, vient d'adopter le calendrier grégorien.

Cette réforme n'implique pas un changement quelconque de rite ni une tendance à la latinisation; la communauté arménienne catholique continuera, dans cette adoption du nouveau style, à célébrer ses fêtes propres, et aux dates réglementaires, supprimant seulement les treize jours de différence.

Le nouveau calendrier se trouvait déjà adopté depuis longtemps dans plusieurs diocèses du patriarcat arménien catholique. Son adoption dans les autres diocèses avait été discutée dans le Synode national plénier de 1890, durant le patriarcat de Mgr Azarian, et quelques évêques l'avaient adopté à leur retour, de sorte que le patriarcat comptait déjà, depuis un grand nombre d'années, onze diocèses et sept vicariats ayant en usage ce nouveau calendrier. L'unité est donc maintenant complète.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

DANS L'OUEST CANADIEN.

Nous sommes heureux de reproduire l'appréciation si autorisée que nous apporte LA NOUVELLE-FRANCE de mars de l'ouvrage du R. P. Morice. Cette appréciation est due à la plume de son directeur, M. l'abbé Lionel Lindsay.

En dépit du proverbe, il ne faut pas plaindre l'Ouest Canadien d'avoir son histoire toute écrite depuis les origines jusqu'à ces dernières années. On doit, au contraire, féliciter l'Église florissante des Provencher, des Demers et des Taché, d'avoir trouvé un ouvrier intelligent, érudit, laborieux et persévérant pour entreprendre pareille tâche et fixer de façon authentique et immuable, avec le cadre où se déroule cette scène importante de notre histoire religieuse et nationale, la physionomie et les gestes des personnages qui y ont joué un rôle prééminent, aussi bien que le récit des épreuves qu'y a subies la sainte Église dans son œuvre d'apostolat et de civilisation.

Le théâtre de cette histoire de la moitié d'un continent, le Père Morice le connaît bien pour en avoir parcouru de vastes régions comme messager de la *bonne nouvelle*. Il a étudié à fond le caractère, les mœurs et la langue des aborigènes. Savant géographe, anthropologis-

te et ethnologue, sa profonde connaissance des hommes et du pays l'a mis en demeure d'apprécier avec justesse les relations parfois pleines de problèmes et de dangers, de blancs avec indigènes, de tribus sauvages entr'elles, où de colons de races européennes, les uns avec les autres. Toutes les sources de première comme de seconde main, l'auteur les a consultées. Imprimées de toute nature et de toute provenance, livres, brochures, journaux, archives et manuscrits anciens et modernes, procès-verbaux, relations inédites, il a eu l'avantage et s'est imposé le devoir de les étudier longuement et avec minutie, de les compiler, de les confronter de manière à en faire jaillir la pleine vérité. Voilà pour l'authenticité de l'œuvre qui nous semble offrir toutes les garanties désirables.

Pour ce qui est de son intérêt, est-il besoin de le démontrer à nos lecteurs, surtout à ceux de la province de Québec ? Cet Ouest, naguère si lointain et si mystérieux, n'était-il pas jadis le terme des aspirations des jeunes missionnaires partis de chez nous pour étendre le règne de Jésus-Christ, le théâtre de leurs luttes, et puis, de leurs victoires sur la barbarie et l'idolâtrie ? Plusieurs d'entre nous les ont connus, ces apôtres de la première heure, les Laffèche, les Boucher, les Thibault, les Poiré, les Bourassa. Au récit de leurs exploits, simplement racontés dans les *Rapports des Missions* et les *Annales de la Propagation de la Foi*, que de fois n'est-il pas arrivé, à ceux de la génération qui aura bientôt disparu, de s'émouvoir comme jadis nos ancêtres de la France du 17^e siècle à la lecture des *Relations* des Jésuites ? Qui pourrait compter les actes de dévouement et les généreux sacrifices auxquels ces *Lettres édiflantes* ont donné naissance ?

La période de cette histoire plus rapprochée de nous n'est pas moins féconde en épisodes émouvants; par exemple, l'insurrection des Métis, les exploits et la fin tragique de Riel, et puis, toute une série de faits d'importance peut-être secondaire pour la grande histoire, mais du plus vif intérêt pour le lecteur canadien. Au point de vue des principes, la question fondamentale des droits des parents et de l'Église en matière d'éducation a suscité, dans le Manitoba et les autres provinces de l'Ouest, des luttes où la justice a été violée par le pouvoir en dépit de la loi naturelle et des chartes les plus sacrées. Plu-

1. — *Histoire de l'Église Catholique dans l'Ouest Canadien, du Lac Supérieur au Pacifique, (1659 - 1905)*, par le Rév. Père A.-G. Morice, O. M. I. Trois volumes in-8, avec de nombreuses illustrations, cartes, autographes, 1912. En vente chez l'auteur, West Canada Pub. Co., Winnipeg, Man., à raison de \$5.60 ou \$6.60 *franco*, selon la qualité de la reliure.

sieurs chapitres de cette histoire sont consacrés à la relation de ces événements qui ont encore une douloureuse actualité.

Au moment où l'Ouest Canadien, envahi comme il l'est par le flot toujours grossissant de l'immigration cosmopolite, est menacé de changer de physionomie et même de caractère, il est bon que les Canadiens-Français, ceux d'ici comme ceux de là-bas, fils des premiers explorateurs et colonisateurs du Canada, se pénètrent plus profondément de la connaissance de l'histoire et des traditions de ce pays qui est le leur par droit de naissance et de conquête pacifique. À l'étranger qui feindrait de les méconnaître, qu'ils montrent avec fierté le récit de ce que leurs pères et eux-mêmes ont fait pour la grandeur et la prospérité de la patrie canadienne.

DING ! DANG ! DONG !

— S. G. Mgr G. Breynat, O. M. I., évêque d'Adramyte et vicaire apostolique du Mackenzie, est arrivé à Saint-Boniface le 14 mars et en est reparti le 17 pour aller présider les offices de la Semaine Sainte à Saint-Albert, Alta.

— Pie X disait récemment à Mgr Bonnet, évêque de Viviers: "Dites bien aux chers jeunes de l'Association de la Jeunesse Catholique que je les bénis tout particulièrement. Je les félicite de ce qu'ils se tiennent sur le terrain exclusivement religieux. Et je leur recommande spécialement trois choses: les retraites fermées, la communion fréquente et les œuvres de zèle et d'apostolat."

— Dimanche, le 9 mars, S. G. Mgr l'Archevêque a visité l'orphelinat Saint-Joseph de Winnipeg, qui abrite présentement 164 petits garçons. Une délégation, composée de catholiques de Saint-James et conduite par le R. P. A. Comeau, O. M. I., chapelain de l'orphelinat, a rencontré Sa Grandeur dans l'intérêt de la future paroisse que l'on projette d'établir dans cette partie de la ville.

— Le maire de Winnipeg disait dans un discours, le soir de la saint Patrice, que 65 langues différentes sont parlées dans la ville.

— Plusieurs de nos abonnés nous ont à diverses reprises fait remarquer que la petite bande indiquant la date de leur abonnement était imprimé en anglais. C'est une remarque juste et patriotique. Nous allons remplacer la machine anglaise par une française.

— Le R. P. Théophile Hudon, S. J., supérieur du nouveau collège de la Compagnie de Jésus en préparation à Edmonton, a pris possession au commencement de mars du presbytère récemment construit dans le nord-ouest de la ville et près duquel s'élèvera bientôt une chapelle temporaire, noyau de la future paroisse que desserviront les

RR. PP. Jésuites. On construira à proximité l'édifice provisoire destiné à abriter le nouveau collège.

— Les Bénédictins anglais commenceront aussi prochainement à bâtir un collège à Calgary, où ils sont à fonder une nouvelle paroisse. Vingt acres de terrain viennent de leur être données à cet effet.

— On célébrera à Paris les 26 et 27 avril le centenaire d'Ozanam, le fondateur des conférences de Saint Vincent de Paul. Ces fêtes seront présidées par S. E. le cardinal Vincent Vannutelli, protecteur de la Société.

— On s'étonne que tant de mariages soient malheureux, on devrait s'étonner que tant réussissent et que le hasard ne serve pas plus mal encore les femmes ! Car, pour nombre d'entre elles, qu'a été le mariage ? Un départ pour l'inconnu, avec un inconnu ! En d'autres termes, parce qu'on manquait de sérieux, on n'a pas su choisir. Eh ! sans doute, une jeune fille instruite et sérieuse peut encore se laisser prendre par un joli diseur de riens ou attacher trop d'importance à la fortune. Mais elle a toujours plus de chance de mesurer la valeur exacte des choses et des gens. Les têtes bien pleines sont celles qu'il est le moins facile de faire tourner ! — Etienne Lamy.

— Les écoles séparées d'Emonton font de consolants progrès. En 1910 elles comptaient 691 élèves, 14 classes et 17 professeurs; en 1911, 826 élèves, 20 classes et 20 professeurs; en 1912, 1175 élèves, 27 classes et 28 professeurs. Leur maintien a coûté l'an dernier \$46 000. Le secrétaire-trésorier de la commission est un jeune canadien-français, déjà bien connu dans la ville, M. Emile Tessier.

— M. l'abbé J.-A. Rioux, ci-devant vicaire à la cathédrale, a été nommé curé de Saint-Georges de Chateauguay, Man.

— Nous renlrons compte au prochain numéro des fêtes du dix-huitième anniversaire du sacre de Monseigneur, qui ont eu lieu le 25 mars.

R. I. P.

— Rde Sœur Saint-Jérôme, (Ellen Whelan), des Sœurs Grises d'Ottawa, décédée à Ottawa.

— Mde Beauregard, mère de M. le curé de Sainte-Rose, décédée à Saint-Pie, Qué. "Sa dernière parole fut une prière, son dernier mouvement un acte de dévotion envers la Sainte-Famille, son dernier soupir un acte d'amour de Dieu." écrit son fils.

— M. John McDougall décédé à Saint-Boniface.

— Melle Marie-Julie Lavergne, fille de M. Joseph Lavergne, chevalier de Saint Grégoire le Grand, et petite fille de la célèbre femme de lettres, madame Julie Lavergne, décédée à Boulogne-sur-Seine. Nos ardentes sympathies au père si affligé.

Les Cloches de Saint-Boniface

S U P P L E M E N T

VOL. XII

1 FÉVRIER 1913

No. 7

LES LETTRES DE MONSEIGNEUR JOSEPH NORBERT PROVENCHER,

Suite

Si votre Grandeur part au printemps pour Londres et de là pour Rome, il ne serait pas inutile d'exposer au Saint Siège le bien qui résulterait du pouvoir qu'il accorderait de marier les protestants avec les catholiques pour retarder l'introduction des ministres protestants en ce pays. Les Écossais qui sont ici vivent ensemble en concubinage souvent incestueux parce qu'ils sont, dit-on, tous de la même famille et se marient entre eux sans la présence du ministre. Le pouvoir de dispenser au second degré de parenté légitime et au premier d'affinité illégitime nous deviendront nécessaires, l'un pour marier légitimement des gens déjà habitant ensemble depuis longtemps; l'autre pourra devenir nécessaire *pro angustia loci*.

Si le calice que j'ai laissé à M. Bédard n'est pas vendu, il serait bon de ne le pas vendre; il nous servirait ici si nous l'avions; il faut le réserver pour le prêtre qui montera dans deux ans. Il faut avoir chacun la chapelle complète, il m'en faudra une pour descendre. J'ai déjà demandé des ornements de voyage. On nous rendra service si on nous en envoie ce printemps, les nôtres n'étant pas du tout commodes.

Nous sommes en très bonne intelligence avec les deux compagnies d'Hudson et du Nord-Ouest. Ces derniers sont toujours prêts à nous rendre tous les services qui peuvent dépendre d'eux. Les gens de la Baie d'Hudson ne sont pas aussi prévenants qu'eux. Il s'en faut aussi qu'ils entendent aussi bien le commerce du pays. Ces braves Écossais sont toujours contents, ils ne sont d'expédition en rien, ils ne sont assez souvent contents de personne et personne n'est content d'eux. Malgré cela nous ne laissons pas d'en tirer des services. Quand ce ne serait que l'avantage de faire venir de Montréal des effets par leurs canots qui montent sans charge. C'est beaucoup. Votre Grandeur s'apercevra bien que ce récit ne doit pas être mis au jour.

Déjà si nous avons des sœurs pour l'instruction des filles, elles trouveraient de l'occupation. Les parents auraient plus d'ardeur ici qu'au Canada autant que je puis voir d'envoyer leurs enfants à l'école. Mais où pourrions-nous avoir des sœurs ? Ce serait un mystère d'en tirer de la communauté de la Congrégation de Montréal. Je ne crois pas hors de saison de s'en occuper. Votre Grandeur a déjà des vues là-dessus, je ne doute pas.

Ma santé se conserve bonne, quoique je ne ressente aucune altération dans mon tempérament, j'ai cependant maigri considérablement. Le menton superflu est fondu ainsi que le gros ventre; je n'en suis point affligé, je n'en serai que mieux.

M. Dumoulin se trouve mieux portant qu'à Québec sans avoir pris d'embonpoint. M. Edge a engraisé. Je ne suis pourtant pas mal pour la nourriture. Je ne m'ennuie point. J'attribue cela à l'exercice que j'ai eu pour bâtir cet automne. J'étais si mal monté en toute chose, je ne manquerai pas d'occupations en ce genre d'ici à deux ans. Si les menuisiers que j'attends de Montréal sont des gens à qui on peut se fier, je serai soulagé; mais il faut toujours voir et suivre soi-même; sans cela tout languit. Mes chantiers vont être à une trentaine de lieues l'un de l'autre, nouvelle nécessité de voyager. Tout marchera à la fois. Je ne serai pas en peine si on envoie ce que je demande pour ces bâtisses, j'aurai le reste d'York qui est le poste le plus proche de nous à la Baie d'Hudson. Je me propose d'y aller ce printemps; mais les effets n'en viendront guère qu'en septembre, les bâtiments arrivent tard à cause des glaces.

Pour remplir nos demandes, il faudra une somme respectable, je ne sais sur combien d'argent on peut compter. Nous aurons ici trois ou quatre cents louis qui boucheront un trou. Il faut prier d'ici à deux ans. Quand nous serons logés, nous n'aurons plus besoin d'hommes et nous trouverons moyen de vivre. Nous sèmerons un peu ce printemps surtout des patates qui nous seront d'un grand secours pour hiverner nos hommes. Il faudra acheter moins de viande. Nos hommes sont établis en chantier auprès du fort Pembina; ils équarrirent et scient du bois pour nos édifices. On descendra ce bois par eau.

J'ai un frère à la Pointe du Lac nommé Raphaël qui a la réputation d'être un homme habile dans son métier de menuisier et charpentier; s'il n'est pas marié depuis mon départ, il ferait, je crois, notre affaire. Votre Grandeur pourrait savoir par M. Joyer, son curé, s'il se déciderait à venir dans ce pays. Je le crois fourni des outils de son métier. Il est bon garçon. Étant mon frère je pourrais lui confier la conduite du chantier et les autres hommes auraient moins de difficultés à se laisser conduire par lui. Faites ce qu'il vous plaira à ce sujet;

peut-être il y en aura d'autres d'engagés lorsque ma lettre vous parviendra.

Je crois avoir tout dit, il ne me reste plus qu'à exprimer à votre Grandeur mes souhaits les plus sincères pour la conservation de sa santé et l'accomplissement de ses projets pour le bien de la religion et pour moi la bénédiction épiscopale.

Je suis avec le plus profond respect

Monseigneur

de votre Grandeur

Le très humble et très obéissant serviteur

PROVENCHER PRÊTRE, V. G.

P. S. J'ai nommé pour patron de la mission de Pembina Saint François-Xavier que M. Dumoulin m'a demandé. Votre Grandeur approuvera cette nomination si elle le juge à propos. Je me rappelle que vous nous aviez suggéré de le mettre au lac La Pluie mais ce ne sera pendant très longtemps qu'une mission passagère, au lieu que l'autre est déjà permanente.

Le drap de défaite en ce pays est le rouge par préférence, le vert, le bleu, peu de noir. Il nous faudra une facture du prix coûtant à Montréal. M. Amiot pourrait avoir bien des choses à bas prix aux encans.

* * *

A MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS EVEQUE DE QUEBEC.

SAINT-BONIFACE DE LA RIVIÈRE ROUGE,

LE 31 JANVIER 1819.

MONSEIGNEUR,

Il est parti d'ici il y a quelques jours un exprès pour Montréal par lequel j'ai adressé une longue lettre à votre Grandeur. J'imaginai alors que ce serait la seule occasion qui se présenterait cet hiver; mais en voilà une autre que je ne manquerai pas, ce sera autant de lettres en chemin qui arriveront avec le temps et qui apprendront toujours quelque chose.

Les dernières lettres ne partaient pas de plus loin que la Rivière Rouge, mais celles-ci viennent de l'Athabaska. Il paraît qu'il y a eu encore du trouble dans cette partie reculée: le porteur des lettres qui vient de l'Athabaska raconte que M. Collin Robertson a été pris par

le Nord-Ouest et est retenu en prison. Heureux s'il n'arrive que cela dans l'hiver.

La dernière fois que je vous écrivis c'était de la rivière Pembina où j'étais allé visiter M. Dumoulin et en même temps pour écrire de concert avec lui. Je devais partir aussitôt après mon retour ici pour aller à la rivière Souris et de là à la rivière Qu'Appelle, mais la neige qui tomba et gâta les chemins déjà peu commodes, et plus que cela, une révolution de bile causée par la fatigue du voyage et qui m'a arrêté quelques jours ont fait manquer ce voyage qui n'est vraiment pas facile à faire en hiver. On le reprendra une autre fois dans une meilleure saison. Une bonne purgation m'a mis sur pied; c'est la seule indisposition que j'ai éprouvée depuis mon arrivée.

Depuis ma dernière lettre, il s'est fait un mariage ici sur lequel je ne sais à quoi m'en tenir. Une fille, montée de Montréal cet été et dont la réputation n'était pas trop bonne, s'est mariée tout à coup avec un protestant suisse Meuron. Le capitaine Mathé, qui est ici à la tête des affaires, m'en parla la veille d'une manière assez vague. Je crus que le mariage ne s'en suivrait pas. Je ne vis point la fille et le lendemain ils allèrent, accompagnés de témoins, donner leur mutuel consentement devant le même capitaine Mathé; dès le lendemain elle ne voulait plus rester avec son époux. Elle y est à présent. On peut douter qu'elle y reste toujours. Il n'y a que quatre ou cinq jours que ce mariage a été ainsi célébré. Comment dois-je considérer ce mariage? Je ne me souviens pas d'avoir vu de cas semblables en Canada. Je ne sais pas même à quoi l'on s'en tient au sujet du décret du Concile de Trente, de la Clandestinité et de la présence du curé; je ne sais s'il est publié en Canada. Je le crois. En ce cas ne paraîtrait-il pas nul? Mais je ne pouvais pas célébrer ce mariage et il n'y a point de ministre protestant; cela est-il une raison suffisante? Que dois-je faire de cette fille catholique ainsi mariée? Que faudrait-il faire pour rendre ce mariage valide aux yeux de la religion? Comment les lois et la jurisprudence du Canada considèrent-elles ces mariages? Les conférences de Paris et d'Angers qui parlent de ces mariages ne satisfont pas parce qu'elles appliquent leurs principes à des pays dans lesquels il pourrait y avoir des permissions ou décisions particulières et qui ne feraient pas loi en Canada. En attendant votre décision, je tiendrai cette personne éloignée des sacrements. Veuillez bien m'indiquer tout ce qui a rapport à cette matière car c'est un cas qui reviendra souvent probablement. Si nous avions la permission de célébrer de semblables mariages, on éviterait cet embarras. J'ai prié votre Grandeur dans ma dernière lettre de demander le pouvoir au Saint Siège, vous en jugerez comme il vous plaira. Je crois que ce pouvoir s'accorde. On me dit ici que le clergé d'Ecosse a ce pouvoir

ainsi que les Evêques des Etats-Unis. Tout cela ne m'est guère familier.

Je ne vois rien autre chose; tout est en paix dans ce département

Je suis avec le plus profond respect

Monseigneur

de votre Grandeur

Le très humble et très obéiss. serviteur

PROVENCHER PRÊTRE, V. G

* * *

A. MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS EVEQUE DE QUEBEC.

SAINT-BONIFACE DE LA RIVIÈRE ROUGE,

27 JUILLET 1819.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu l'honneur de votre lettre du jour des Rois. le treize juin et celle du huit mai le 24 juillet avec cette dernière. J'ai reçu onze caisses remplies d'outils, clous, marchandises. etc . . . Le tout est en assez bon état. Quatre hommes sur cinq que votre Grandeur m'annonce sont arrivés.

Ce que vous m'apprenez au sujet des lignes de ce pays qui mettent Pembina en pays étranger, dérange un peu mes calculs sur ce poste. Nous y avons une boutique de 24 pieds sur 18 de faite, un presbytère de 40 pieds sur 27 de levé que le manque de clous a empêché d'avancer plus, une chapelle de 60 sur 30 sur la place. Heureusement que cet ouvrage est fait par nos hommes à la vérité, mais sur une souscription faite par les gens de l'endroit. Ainsi l'argent souscrit en Canada sera employé sur les terres de Mylord. Ce poste est important pour le moment; c'est de là que celui-ci tire toutes ses provisions. Il y a beaucoup de monde. Je vais continuer à y bâtir, du moins achever le presbytère parce qu'il faut que M. Dumoulin y passe l'hiver et si les gens sont déterminés à y rester établis malgré le changement de domination; on y bâtira probablement la chapelle. D'ailleurs on me dit ici que Mylord a des arrangements avec les Etats-Unis au sujet des terres qui pourraient tomber dans leur république. Par là, le temporel ne change pas; je sais bien que le spirituel n'est pas de même parce que ce poste sort du diocèse. Je vais aller sur les lieux et je verrai ce que l'on dira.

Nous avons hiverné tranquilles et sans misères depuis nos dernières lettres. J'ai fait le voyage de la rivière Souris et de la rivière qui Appelle. Je suis parti de Saint-Boniface le mardi avant la mi-carême et j'ai été de retour le jeudi saint avec la fin de la neige; on n'en voyait plus à Pâques. C'est un voyage de huit ou neuf jours de marche, dans des carioles de traînes de glisses entourées de peaux parchemin et traînées par des chiens. Trois chiens mènent grand train une assez bonne charge et mieux qu'un homme. L'hiver qui s'était peu fait sentir jusque-là, avait semblé conservé ses rigueurs pour mon voyage. Néanmoins quoiqu'on soit toujours dehors on ne souffre pas autant qu'on le pense. Je me serais cru perdu s'il m'avait fallu, avec de pareils moyens, faire le voyage de Kamouraska à Québec. J'ai vu à peu près dans ces deux postes deux cent soixante personnes, tant en engagés que gens libres, appartenant aux deux compagnies. J'ai confessé tous les catholiques et baptisé quarante et un enfants.

La chapelle de Saint-Boniface, de 80 sur 35, est équarriée, je la ferai lever aussitôt que les ouvriers auront mis le presbytère de M. Dumoulin logeable; c'est-à-dire une partie, car l'autre servira de chapelle. M. Dumoulin est au lac La Pluie. D'après les informations que j'ai pu prendre, j'ai vu qu'il ne valait pas la peine de faire le voyage du fort du lac Winipic. Le poste où je voulais aller, change, dit-on, cette année, de sorte que je n'y aurais trouvé personne. Je crois que cette compagnie n'a guère de poste de rassemblement où les Canadiens à son service se trouvent réunis; d'ailleurs en m'absentant d'ici j'aurais frustré grand nombre de personnes qui sont venues pour s'instruire pendant l'été.

M. Edge est à Pembina où il y a beaucoup d'ouvrage de ce temps-ci.

La compagnie d'Hudson avec des Warrants de Montréal a pris plusieurs bourgeois et engagés du Nord-Ouest en juin dernier, treize en tout et les a envoyés en Angleterre. Cette affaire ne contente pas les Nord Ouest. Les esprits s'échauffent. J'espère que nous resterons en paix. Nous sommes en bonne intelligence avec les deux partis.

J'avais l'an passé demandé de toiles des sas, on les a oubliées. On a deviné peut-être que nous n'aurons point de récolte cette année; les sauterelles ont tout détruit. Nous sommes exempts de manger du pain et il y aura des difficultés pour avoir de la semence pour l'année prochaine; c'est dommage, car selon les apparences, par comportement de la saison, il y aurait eu une récolte abondante. La coqueluche et la rougeole ont régné cet été par ici et ont fait mourir beaucoup d'enfants.

Il serait grandement à souhaiter que le prêtre et l'ecclésiastique qui monteront l'an prochain sussent l'anglais, langue que nous enten-

donc tous trois un peu et que nous ne parlons guère. Une autre chose plus désirable encore serait que l'un d'eux passât l'hiver au lac des Deux Montagnes pour y étudier le sauvage et transcrire beaucoup de choses que nous n'aurons pas facilement ici. Il apprendra dans trois ou quatre mois là plus qu'ici en deux ans parce que nous n'avons rien sur cette langue. Peut-être pour la gloire de Dieu et le progrès de la religion, les MM. du Séminaire s'y prêteraient-ils ? C'est une chose importante.

Il y a encore peu d'animaux dans la colonie, trois vaches, deux veaux, un bœuf, une soixantaine de cochons, point d'autres animaux domestiques. Il y a aussi une vache de prairie très bien apprivoisée.

J'aurai l'honneur d'écrire à votre Grandeur par d'autres canots qui partiront à la fin d'août. Ma santé n'est pas aussi robuste qu'à Kamouraska. Je pense que M. Dumoulin écrira à Québec. M. Edge ne peut pas profiter de cette occasion, n'étant pas sur le lieu.

Je suis avec le plus profond respect

Monseigneur

De votre Grandeur

Votre humble et obéissant serviteur

PROVENCHER PRÊTRE, V. G.

* * *

A MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE SALDES,

RIVIÈRE-OUELLE, BAS-CANADA.

SAINT-BONIFACE DE LA RIVIÈRE ROUGE.

24 NOVEMBRE 1819.

MONSEIGNEUR.

Par les canots arrivés ici en juillet dernier, j'avais adressé une lettre à Monseigneur de Québec laquelle je pense aura été reçue par votre Grandeur, comme j'en étais persuadé en l'écrivant d'après ce que Monseigneur m'avait écrit par les mêmes canots sur son voyage d'Europe. J'ai appris depuis ces lettres son départ et sa promotion à l'archiépiscopat, sans connaître si quelque autre changement accompagne cette nouvelle dignité. J'ai reçu au commencement du mois d'octobre des lettres datées cinq jours avant son départ. J'en ai reçu une en même temps de Mylord Selkirk par la Baie d'Hudson par laquelle sa Seigneurie m'envoie quelques articles à mon adresse, sur-

tout une cloche d'une centaine de livres qui a été consacrée à Londres; elle ne viendra pas cette année ainsi qu'un grand nombre d'autres effets envoyés pour la colonie et qu'il a été impossible d'amener, faute de berges pour les transporter. Il y avait du vin envoyé par Mylord qui aurait suffi pour dire la messe (car ici on n'en boit point). Nous n'en avons reçu qu'un baril de sept gallons, c'est à peu près tout ce que nous aurons pour passer l'hiver, et même jusqu'à la fin de juillet. À deux il ne faudra pas être trop dévot si on veut en avoir pour les dimanches et fêtes. Peu s'en est fallu que nous manquassions aussi de fleur pour faire des hosties. J'ai été bien heureux que des colons montés cet été m'en aient fait charité de quelques livres.

Votre Grandeur peut juger par ce petit détail que nous sommes bien loin de manger du pain et d'avoir nos aises. J'avais demandé par la Baie d'Hudson plusieurs choses qui auraient pu nous aider à faire les jours maigres, comme huile, vinaigre, beurre; rien n'est venu de sorte que nous ferons le carême avec de la vache qui est la seule nourriture de ce pays. C'est une bonne viande. On vit dans l'espérance d'être mieux une autre année. Si surtout on peut avoir de la semence, ce qui n'est pas bien facile! On se propose d'en avoir de chez les Américains par la prairie du Chien. La chose paraît facile, heureuse si elle réussit.

Monseigneur dans sa dernière lettre me dit que votre Grandeur est chargée d'envoyer le printemps prochain un prêtre et un ecclésiastique pour me donner la facilité de descendre ainsi que M. Edge. Il ne faudra pas qu'ils partent trop tard. Il faudrait pour bien faire qu'ils arrivassent ici vers la mi-juillet afin que je puisse descendre avant la mauvaise saison. Le voyage est pénible lorsqu'il fait froid. Sa Grandeur me dit encore qu'elle a pris note de différents effets demandés par nos lettres de janvier 1819 et qui ne lui sont parvenues qu'en juin, afin de les faire monter par les missionnaires. Je suppose tout cela arrangé. Nous n'avons pas reçu de saintes huiles cette année. Il ne faudrait pas que ces Messieurs oubliassent d'en apporter. Il faut aussi une chapelle complète. Nous avons un calice au séminaire de Montréal.

Je désirerais grandement que les deux qui monteront fussent de ces gens prêts à faire tout ce qu'on leur demandera. Il faut faire ici Marthe et Marie, il faut conduire le spirituel et le temporel. Si ce sont des hommes qui n'entendent rien à bâtir, conduire les gens, etc. ça n'ira guère. Le premier venu n'est pas propre à travailler ici. Il faut des hommes graves, et au-dessus de tout soupçon. Pour tout dire il faut des gens d'esprit mais en même temps animés par le zèle et la piété. J'estime M. Dumoulin un bon missionnaire. M. Edge n'est pas du tout ce qu'il faut. Monseigneur m'écrivit qu'il n'a pas trop de répugnance à

rester ici, et me conseillie de descendre seul. Ce plan me plairait si ce jeune homme était propre à cette œuvre. Il resterait volontiers; mais il descendra très certainement. M. Roux avait dit, avant notre départ de Montréal, que ce jeune Monsieur n'était pas ce qu'il fallait. Je suis fâché qu'il ne se soit pas trompé.

Il serait à souhaiter que ces Messieurs sussent parler anglais; c'est une langue nécessaire ici. J'avais de plus, dans ma lettre de juillet dernier, proposé un plan qui tournerait à l'avantage de cette mission. C'était de faire hiverner au lac des Deux Montagnes ou le prêtre ou l'ecclésiastique qui monteront afin de prendre quelque connaissance de la langue algonquine qui est celle de nos sauvages d'ici. J'en ai parlé à M. Roux dans une lettre que je lui ai adressée par les derniers canots. J'ai reçu en septembre une copie de la grammaire de M. Thavenet que M. Roupe m'avait fait transcrire. Je m'étais persuadé que d'autres canots descendraient, je me suis trompé; c'est la raison pour laquelle votre Grandeur n'a pas reçu de lettres de moi en même temps que j'ai écrit à M. Dionne et M. Taché. J'écris par un exprès qui doit passer par la prairie du Chien, de là par les États-Unis. C'est une route qui m'est peu connue. J'espère au moins que mes lettres se rendront avant la fin de l'hiver.

Le manque de récolte retarde beaucoup le progrès de la colonie. Tout le monde n'est occupé qu'à chercher la fourche de la Rivière Rouge ou Saint-Boniface. A la rivière Pembina, résidence de M. Dumoulin, toutes les familles se rendent là afin d'être plus près de la vache. Nous sommes même obligés de faire beaucoup plus de dépense, parce qu'il faut nourrir nos hommes à la viande seule; il faut l'acheter quoiqu'elle ne soit pas bien cher. On en dépense beaucoup quand on a que cela à manger. Outre qu'il faut perdre du temps pour charrier cette viande des prairies nous avons beaucoup d'ouvrage en chemin et pas assez d'hommes pour aller vite. Bientôt l'argent manquera et ça ira encore moins vite.

Jusqu'ici les animaux des prairies n'ont pas été bien éloignés.

Le feu a couru joliment, il n'a pas heureusement brûlé les prairies des environs de Pembina, d'où la colonie tire toutes ses viandes; à cause de la neige le feu n'est plus à craindre en ce moment, et où il a passé il ne peut venir de vache de l'hiver. C'est une chose effrayante que de voir le feu pris dans le foin et poussé par un grand vent; il va avec une rapidité étonnante, et quoiqu'il soit peu alimenté, il suffit pour brûler des troupeaux considérables de vaches qui ne peuvent éviter la vitesse et qui, si elles ne meurent pas sur le champ, survivent peu de temps.

J'ai ici un ancien voyageur qui a pour femme une fille dont il a connu charnellement la mère. La chose est secrète. Il a plusieurs en-

fants. Il voudrait se marier légitimement et paraît peu disposé à se séparer d'elle. Je l'avais même publié une fois ignorant cet empêchement. Il demande une dispense. Je ne sais si votre Grandeur peut en accorder à ce degré, en supposant la chose facile; je vous prierais de l'accorder. C'est un empêchement qui n'est pas fort rare ici et dont je ne puis dispenser.

Nous avons besoin pour l'année prochaine de quelques douzaines de catéchismes du diocèse et des alphabets français. Les missionnaires feraient bien aussi d'apporter quelques centaines d'hosties; on les fait avec misère ici.

Nous travaillons à l'instruction des gens avec lesquels nous vivons. Ils en profitent assez. Il y en a un bon nombre de baptisés et mariés. L'école se fait aussi, mais il y a peu de progrès. Les enfants ne sont pas stables. Ils appartiennent à des parents qui ne vivent que de chasse, et sont obligés de les suivre dans les prairies. Si le pays prenait un peu plus de consistance et que les gens puissent en cultivant la terre, en tirer leur vie, je crois que l'on pourrait tirer un meilleur parti des enfants. Jusqu'à ce temps je compte peu sur eux, surtout pour en former des ministres de l'Évangile. Ils seraient bien précieux. Il faudra que le diocèse en fournisse encore longtemps.

Je ne sais si Monseigneur a dirigé la marche que doivent tenir les missionnaires de l'année prochaine. Voilà, je crois, celle qu'ils doivent tenir. C'est de monter dans des canots que les agents de Mylord font partir ordinairement au mois de mai, et se rendent sans s'arrêter à la Rivière Rouge. Ils y arriveront vers le quinze ou le vingt juillet. La mission du lac La Pluie, qu'ils pourraient absolument faire en passant, ne s'arrangerait probablement pas avec la route qu'ils ont à faire; ils y arriveront trop tôt. Il vaut mieux, pour le bien même des gens, que ce soit la même qui la fasse pendant quelques années. Ainsi M. Dumoulin s'y rendra en juin comme il a fait cette année. Je dis ceci parce qu'il pourrait se faire que Monseigneur eut donné ordre de charger de cette mission le prêtre qui montera. Si votre Grandeur veut tenir à ses ordres là-dessus, il conviendrait que l'ecclésiastique passât tout droit et qu'il se rendit à la Rivière Rouge. En tout événement, il serait nécessaire que votre Grandeur m'écrivit par le premier canot qui arrive ici vers le douze juin. C'est avant le départ de M. Dumoulin. Votre lettre nous apprendrait à quoi nous en tenir. Ce canot part assez ordinairement sans donner connaissance de son départ. Pour ne pas manquer son occasion il faudrait que la lettre fut envoyée et rendue à Montréal, au bureau de MM. Garden Maitland et Aldjo, agents de la compagnie d'Hudson, vers le vingt avril.

Nous avons reçu cette année douze caisses pleines d'outils et de marchandises. Ces douze caisses ne renferment que pour soixante-

treize louis de marchandises; je suis fâché que cet envoi ait été mal dirigé, tant de caisses embarassent les canots et pourraient rendre les agents difficiles pour les embarquer. Si on nous en envoie l'année prochaine, il faudrait faire des ballots qui embarassent moins et contiennent plus d'effets qu'une cassette. Il y aura assez des effets des missionnaires qu'il serait peut-être nécessaire de mettre en caisse. Je suis fâché de vous donner tous ces détails, je les aurais écrits au missionnaire s'il m'avait été connu.

Nous n'avons pas la feuille qui contient la messe du sacerdoce; j'ai toujours oublié de la demander jusqu'à présent. Nous sommes privés de l'office de ce jour. Il en faudrait trois ou quatre pendant qu'on y pense. Si l'on trouvait un missel *in quarto* des nouvelles impressions, les missionnaires feraient bien d'en apporter un. M. Dumoulin en a un, d'un petit format et très ancien, dans lequel toutes les messes des nouveaux saints manquent. Il serait bon pour faire des missions passagères et éloignées.

Je suis encore à Saint-Boniface, mais je dois partir bientôt pour la rivière Pembina, où je pense passer l'hiver pour y étudier la langue sauvage, au moyen de la grammaire de M. Thavenet et des interprètes que je trouverai là facilement. Ce poste-ci n'exige pas la résidence d'un prêtre en hiver. J'en reviendrai au printemps lorsque chacun reviendra pour faire ses petites semences.

La voie par laquelle j'écris devant parcourir les États-Unis presque en toute leur étendue, pour éviter les frais de poste, je n'écris qu'à votre Grandeur en Canada. Je ne sais pas trop d'ailleurs si ma lettre se rendra assez à bonne heure. Je vous prie de ne pas manquer l'occasion du premier canot pour me donner quelques renseignements sur la route des missionnaires de l'année prochaine et la mission du lac La Pluie.

Le pays est en paix, je n'ai rien d'intéressant à dire sur ce sujet. Il part ces jours-ci un exprès pour la prairie du Chien pour tenter le moyen d'en tirer au printemps du grain de semence. C'est lui qui apporte les dépêches pour le Canada, l'Angleterre, etc.

Permettez, je vous prie, de me rappeler au souvenir de Mme Besançon, de la famille Casgrain et de mes amis de Kamouraska quand l'occasion s'en présentera. Je me recommande à vos Saints Sacrifices et vous prie de me croire avec le plus profond respect

Monseigneur

de votre Grandeur

Le très humble et très obéissant serviteur

PROVENCHER PRÊTRE

A MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS EVEQUE DE QUEBEC.

MONTRÉAL, 17 SEPTEMBRE 1820.

MONSEIGNEUR,

Je suis arrivé à Montréal aujourd'hui vers midi, et je profite de la première poste pour apprendre à votre Grandeur mon séjour à la Rivière Rouge. Je suis arrivé plus tard que je ne pensais; la saison a contribué pour quelque chose à mon retardement. Mon voyage a été sans accident et de deux mois. J'ai laissé la Rivière Rouge le seize août. M. Girard y était arrivé le douze en bonne santé ainsi que M. Sauver. M. Dumoulin était alors absent; depuis le commencement de juillet qu'il était parti pour aller du côté de la Baie d'Hudson, voyage que je m'étais proposé de faire l'an dernier et qui avait été manqué.

J'ai laissé la Rivière Rouge dans une triste situation. Les sauterelles sont encore venues, le 26 juillet, détruire la plus grande partie de notre récolte qui avait la plus belle apparence.

Je me propose de m'acheminer vers Québec dans quelques jours. Je me hâterai d'arranger quelques affaires que j'ai ici et de faire quelques visites indispensables. Je me propose de faire un arrêt à Nicolet pour y voir ma famille et consoler un peu celle de M. Dumoulin. Je crois qu'avant mon départ, votre Grandeur aura le temps de m'écrire à Montréal. Je ne vous donnerai pas de détails plus étendus, je pourrai les faire de bouche lorsque j'aurai l'honneur de voir votre Grandeur.

M. Edge est descendu avec moi après avoir été indécis si je le ferais descendre ou non. Je prie votre Grandeur de ne rien régler de sa destination future avant mon arrivée à Québec, mais de le laisser voir sa famille à Montréal jusqu'à ce temps. Les Messieurs de la Rivière Rouge m'ont chargé de faire agréer à votre Grandeur l'hommage de leur respect surtout M. Dumoulin, brave cultivateur de la vigne du Seigneur. J'ai une lettre de lui et de M. Picard que j'envoie par la même poste.

En attendant l'honneur de vous voir après une absence de deux ans et demi je reste avec le plus profond respect

Monseigneur

De votre Grandeur

le très humble et très obéissant serviteur

J. N. PROVENCHER PRÊTRE

A MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS EVEQUE DE QUEBEC.

YAMACHICHE, 10 JANVIER 1821.

MONSEIGNEUR,

J'arrive de Nicolet où j'ai trouvé tout à l'ordinaire. M. Rainbault était en quête. J'ai dîné aujourd'hui chez M. Joyer qui est mieux. Je me suis trouvé là avec M. Daveluy qui arrivait de voir sa famille dans ma paroisse. Il m'a parlé de la dispense de ses cousins (Lesieur). Un membre de la famille m'en avait parlé lundi. Comme je connais vos intentions à ce sujet, je ne m'en mêlerai point. Ils sont ensemble. M. Parent est passé ici aujourd'hui, m'a dit M. Daveluy qui l'a vu sur le chemin et a dîné après-midi à la Rivière du Loup.

Le bruit s'est répandu par ici que votre Grandeur arrivait aux Trois-Rivières la veille des Rois. On vous faisait acheter la seigneurie de Nicolet à laquelle vous ne songiez pas, il paraît. On ne savait pas encore le nom de l'acquéreur à Nicolet. M. Joyer m'a dit que c'était M. Wells de Sorel. Je ne le croyais pas si fortuné. On dit le Seigneur Baby en prison à Québec. La Providence a son tour.

M. Joyer m'a montré une lettre de M. Cuthbert qui annonce de mauvaises nouvelles pour la religion. Je vous suppose au fait de tout, car il dit que cela vient de la part du Lord Bishop qui a annoncé ses pouvoirs à la branche de la législature dont il est membre et où vous trouvez vous-même. Il ne dit pas pourtant ce que c'est. L'enfer est aux alarmes.

La même personne qui m'annonçait votre arrivée à Nicolet, me dit que M. Badeau, arrivant de Québec, avait rapporté que le gouverneur avait reçu de la part du ministère la notification des promotions épiscopales. Je souhaite que cette dernière partie de son bulletin soit vraie afin que la consécration de M. Lartigue soit plus authentique.

Je voudrais pour beaucoup qu'il ne fut question que de lui; mais j'y suis malheureusement compris. Jusque là j'approuve de tout mon cœur votre ouvrage; mais cette dernière partie, qui peut être bien vue du côté de la religion quoiqu'il y ait un peu précipitation. (je connais vos raisons) se présente bien mal du côté du sujet élu sans science, sans vertu, sans expérience, sans intelligence pour les affaires. Que fera-t-il ce pauvre évêque de Julianopolis naturellement timide, aimant la vie retirée et solitaire. Il ferait peut-être un pauvre religieux occupé à se sauver lui-même, mais jamais un homme d'affaires, jamais surtout un évêque qui n'a pour ainsi dire le temps de penser à lui qu'après avoir pourvu aux autres. Vous lui avez montré une route qui va le perdre et qui perdra tout, car il s'agit de fonder une église. Y avez-vous pensé! Pauvre église, que tu seras mal fondée!

En vérité, je ne vois pas comment je pourrais accepter un fardeau qui est si visiblement au-dessus de mes forces et de ma capacité. Vous avez trop bonne opinion de moi, vous me croyez capable en tout et il y en a peu qui ne puisse entrer en lice avec moi. vous croyez me connaître et je le croyais aussi. Elevé pour ainsi dire par vous, aurai-je pu croire que vous auriez songé à m'élever si haut. En entrant dans le clergé, je me suis toujours proposé de me laisser conduire par mes supérieurs, sans hésiter ni murmurer; je l'ai fait passablement je crois, me défiant de ma jeunesse, me confiant dans votre prudence; j'ai tout sacrifié pour exécuter je ne vous dis pas vos ordres, car vous ne m'avez pas commandé, mais, votre volonté suffisamment marquée.

Je ne me plains pas, vous m'avez toujours donné plus que je ne méritais: j'ai eu des cures de choix, des avantages temporels (le spirituel est à peu près le même partout) même dans la mission de la Rivière Rouge. Vous m'avez fait grand vicaire c'était trop, je n'avais pas ce qu'il fallait pour remplir cet office; je le sentais, je le dis alors; je l'ai accepté cependant parce que vous vouliez donner un peu plus de lustre à une mission qui partait bien. On a murmuré contre ma promotion. On n'avait pas tout à fait tort dans tout cela. Je découvre trop de confiance en moi; j'en avais tant en vous que je faisais tout sans dire mot. Mais que n'en êtes-vous resté là? Pourquoi me mettre à la tête d'un clergé quand j'ai peine à me soutenir dans mon état actuel. Bon Dieu! que ne suis-je encore dans le simple rang des vicaires, on ne penserait pas à moi. Faut-il qu'en avançant en âge, plus qu'en vertu, je me vois pour ainsi dire forcé de regretter d'être entré dans un état pour lequel j'ai eu du penchant dès mon enfance.

Ne croyez pas que ce soit la peur de la misère et des fatigues attachées à ma mission. Je ne me suis pas mis prêtre pour amasser de l'argent. Mon cœur s'attache malheureusement trop aux choses de ce monde. J'irai s'il faut consacrer ma jeunesse à la Rivière Rouge, mais comme simple prêtre. Je vous ai déjà dit que j'étais peu propre, par mon caractère naturel; je m'y porte d'ailleurs assez mal, mais malgré cela, je ferai, avec l'aide de Dieu, un sacrifice qui me coûtera beaucoup mais dans lequel il ne s'agit que de fouler un peu plus fort la terre.

Dans tout cela j'obéis à mon évêque. Quoique je voie que l'œuvre en souffrira, je marcherai. Mais Monseigneur vous apercevez vous que vous me faites sortir de ma sphère, je dépends de vous, parlez et j'obéirai; mais pour l'épiscopat, vous me tirez de mon rang, vous m'égalez à vous, vous ne commandez pas là. Je crains que tout cela soit plus l'ouvrage des hommes que de Dieu.

Jamais je ne pourrai me persuader que je suis né pour être élevé à un si haut rang, et en ce cas que ferais-je, que deviendrais-je ici-

bas et que deviendrais-je en l'autre vie ? Mon âme, mon âme, je n'en ai qu'une. Ecoutez un peu la voix publique, elle est contre moi. Rome a parlé, je suis plein de respect pour la chaire de saint Pierre, mais c'est sur votre parole. Le Saint Père ne me connaît pas et je suis persuadé qu'il ne m'aurait jamais admis s'il m'eût connu.

Je ne suis découragé par personne car personne ne me parle de cela; et tel est le pauvre état où je me trouve, que je ne puis m'ouvrir à personne pour m'aider. Je le fais aujourd'hui après y avoir mûrement et longtemps réfléchi devant Dieu. Il n'y a qu'à vous que je puisse faire dans ce moment et vous êtes contre moi; par mille raisons vous allez chercher à m'enfoncer dans l'abîme. Pensez-y donc ! Vous répondrez de mon âme; on admet guère de caution en pareil cas. Ne traitez pas à la légère une affaire d'où dépend mon salut et peut-être le vôtre; une affaire qui absorbe tous mes soucis, qui m'a déjà fait verser plus d'une larme quoiqu'il n'en paraisse rien.

Je ne demande pas de miracle, je suis trop misérable mais quelque chose de plus divin, de plus marqué au coin des œuvres de Dieu. Je vois en tout beaucoup de confiance en moi, mais ce n'est pas la voix de Dieu. Ayez la patience de lire ces expressions des sentiments de mon cœur: ils sont sans fard.

Le progrès de la mission de M. Dumoulin avance-t-il ? Avez-vous eu occasion de voir Mc Gilvray. M. Garden, agent de Mylord, doit être à Québec comme membre du parlement. Vous aurez peut-être occasion de le voir aussi.

J'ai parlé d'engager des hommes pour la Rivière Rouge; il s'en est présenté beaucoup, je n'ai conclu avec aucun au moins par engagement. j'ai voulu vous écrire auparavant. Il paraît qu'il faudra donner 800 louis ce n'est pas très cher, sans ce qu'on appelle équipement que je ne leur veux pas donner; mais avec quoi les payer ? Je ne vois guère jour à cela; il n'y a plus d'argent. Il ne faut toujours pas tromper, si je restais curé de Yamachiche ? Je me chargerais d'envoyer plusieurs, mais dans les circonstances actuelles je ne le peux pas, avisez-moi un peu.

J'aurai j'espère l'honneur de vous voir à la fin du mois si vous montez à Nicolet.

Veillez bien recevoir mes souhaits les plus sincères pour la conservation de votre santé, etc. quoique un peu tardifs ils n'en sont pas moins sincères.

J'ai l'honneur d'être
 Monseigneur
 de votre Grandeur
 Le très humble et très obéiss. serviteur
 PROVENCHER PRÊTRE

11 JANVIER.

P. S. Je n'ai pas encore fait la visite de la paroisse, je me propose de commencer la semaine prochaine; j'ai perdu une belle semaine dans celle-ci. Je n'ai appris que le bruit de votre arrivée était faux qu'après avoir annoncé une absence à la messe dimanche. J'en ai profité pour aller faire une visite du jour de l'an à Nicolet; c'est autant de fait, mais ma quête me contenterait davantage.

J'ai toujours assez d'occupation, cependant j'aime mieux Yamas-ka avec son ouvrage que l'épiscopat de la Baie d'Hudson avec son loisir. Je l'ai quitté dans l'espérance de m'en exempter d'y retourner, je pensais bien que ce ne serait pas facile mais que je réussirais. Cependant le projet de me faire évêque m'a toujours paru extraordinaire, que je m'en suis mis peu en peine; d'abord me persuadant qu'il ne se réaliserait jamais; mais il marche à grands pas et il est temps de rompre le silence. Je n'ai encore rien accepté; j'ai tout vu sans dire définitivement ce que je pensais quoique je puisse dire que je vous l'aie donné assez à entendre. Je m'arrête, car je suis fécond sur cette matière, elle est fertile aussi; j'en ai écrit suffisamment hier au soir. On a des moments critiques dans la vie; mais de la manière dont celui-ci finira dépend toute ma vie et mon éternité; j'ai peine à faire un curé commun, il ne faut pas s'en tenir à témoignage des hommes, ils ne jugent que de l'apparence, ils donnent du mérite à bon marché.

Quelqu'un m'a dit que M. Dionne, mon bon ami, devait venir me voir. Je le crois à Québec; je lui écrirais si je l'y savais présent. Peut-être est-il en chemin. Si vous avez occasion de le voir, je vous prierais (passez-moi cette liberté) de lui faire mes compliments et mes amitiés en l'assurant que je suis toujours son ami comme je sais qu'il est le mien.

PROVENCHER PRÊTRE

A suivre

ANNONCES

VOUS TROUVEREZ

AU MAGASIN ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de Quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'œil à ce que notre réputation ne se perde jamais. Notre motto est: "La bonne Marchandise à un Prix raisonnable."

Poêles, ustensiles de cuisines émaillés, argenterie, coutellerie. Marchandises de sport, de chasse, de pêche, etc. Equipements de plombiers et de charpentiers, peintures, huiles, etc.

M. V. J. GUILBERT se fera comme toujours un véritable plaisir de servir de son mieux toute la clientèle de langue française.

Phone 1901

ASHDOWN, Coin des rues Main et Bannatyne, Winnipeg

The Holiday-Sheppard, Limited

Commerçants en gros et importateurs d'articles religieux de toutes sortes, de jouets et d'objets de fantaisie. Notre Catalogue Illustré sera envoyé par la poste à demande.

Magasin et salles d'échantillons :

179 Ave. Bannatyne Est.

Tél. Main 36.

WINNIPEG

ORNEMENTS D'EGLISE

CHASUBLERIE, Bannières, Dais, Draps Mortuaires, Spécialité de Drapeau, et Insignes pour Sociétés, Chandelières, Candelabres, Benitiers, Encensoirs, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, Malle Chapelle pour Missionnaires, Statues, Chemins de Croix, Crèches, Christ en fonte. Magnifique choix de Fleurs Artificielles Françaises. Autels, Chaires, Confessionnaux, Fonts Baptismaux.

DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE

Tous les articles du Culte Catholique à des prix les plus bas.

VANPOULLE FRERES

ST-BONIFACE, MAN.

96 BLOC DU COLLÈGE, AVENUE PROVENCHER. Boîte de Poste No. 59

Tél., Magasin, M. 78248.

Résidence, M. 3405

ANNONCES

La Sauvegarde

Compagnie Canadienne-Française

D'ASSURANCE SUR LA VIE

MONTREAL

Cette Compagnie vient d'ouvrir une Agence à Winnipeg
pour la Province de Manitoba

Pour informations, etc., s'adresser à

MM. L. H. Fournier et N. Gourdeau

Chambre 41, Bloc Scott, Rue Main,

Vis-à-vis le Bureau de l'exposition Industrielle

Tel. Main 1338

LA SAUVEGARDE est la seule Compagnie Canadienne-française
et offre les meilleures garanties.

THE JOBIN MARRIN CO., LIMITED

— EPICERIES EN GROS —

Une grande quantité de Marchandises d'épicerie de toutes sortes.
Souvenez-vous que nous avons en main tous les produits du pays avec profits
pour les Consignataires.

Les commandes reçues des écoles industrielles, des procureurs de missions et
des communautés religieuses, en général, recevront une attention spéciale.

MAGASIN ET BUREAUX

158 MARKET STREET EAST
WINNIPEG.

M. Keroack

Rue Dumoulin, St-Boniface

(Tel. 3140)

227 Rue Main, Winnipeg

Chapelets, Livres, Articles de piété et de fantaisie,
Bronzes d'Eglises, Fournitures d'Ecoles, etc.

A TRÈS BAS PRIX

— (-o-) —

EN GROS ET EN DETAIL

LES ORDRES PAR LA POSTE SONT PROMPTEMENT EXECUTES

ANNONCES

Henri Perdriau LIMITEE

Ancienne Maison A. Vermonet, peintre-verrier de Reims (France)

HENRI PERDRIAU, Directeur-Gérant.

Ateliers et Bureaux: 113 et 121 rue ST. VIATEUR, MONTREAL, QUE.

M. AUGUSTE GAY, Agent,
71 rue Masson, Saint-Boniface, Manitoba.

VITRAUX - D'ART

POUR Eglises et Appartements

La meilleure maison du genre au Canada.

Nous repondons promptement a toute demande de renseignements

P. COUTURE & CIE

BOUCHERS ET EPICIERIS

Viandes fraîches, viandes salées, vo-
Volailles, poissons, légumes, épiceries

BOUTIQUES:

A St-Boniface, 25 Avenue Provencher. } Tél. 3321
Bloc Lamontagne

A Winnipeg, 375 Rue McDermott, à l'enseigne
"Central Meat Market"

Tél. à Résidence, St-Boniface, 1724 | Téléphones { Étal de Boucher, Garry 2308
Épicerie, Garry 2296

Nous allons chez
Allaire et Bleau.

MARCHANDS DE

Ferronnerie, Poêles, Granit, Ferblanterie, Huiles, Peintures.etc

AVENUE TACHÉ, ST-BONIFACE

ANNONCES

BANQUE D'HOCHELAGA

42 Succursales et Agences au Canada

CAPITAL AUTORISÉ	\$4,000,000
CAPITAL PAYÉ	\$3,000,000
FONDS DE RÉSERVE	\$2,650,000

Bureau Principal : MONTREAL

Lettres de Crédit émises et Traités vendues payables dans toutes les parties du monde.

Intérêt au taux de 3 % par an accordé sur dépôts d'épargne.

Comptes d'affaires et comptes d'épargne sollicités.

J. H. N. LEVEILLE, GERANT,

Succursale de Saint-Boniface.

LORGNONS, LUNETTES, CAMERAS ET FOURNITURES
POUR PHOTOGRAPHIES

PLUMES-FONTAINE WATERMAN

Royal Optical Co.

307 avenue du Portage, - Winnipeg

Telephone Main 7286

NOUS PARLONS FRANCAIS

J. A. CUSSON, Président et Gerant Général
Téléphone privé, 3045

S. A. DUSSAULT,
Secrétaire

The Cusson Lumber Co., Limited.

MARCHANDS de toutes sortes de matériaux de construction, bois de sciage, bois de corde, etc. Pierres pour fondation, sable, ciment, etc. Papier, clous, ferrures, peintures, vitres, etc

MANUFACTURIERS de bois tournés, portes et chassis, Bancs d'églises, autels, balustres, Moulures de toutes sortes, escaliers, etc. etc.

Plans et spécifications fournis sur commande

Téléphone 2625

Boîte de Poste 20

Avenue Provencher, près du pont de la Seine
Saint-Boniface, Man.

ANNONCES

FONDERIE SPECIALE DE CLOCHES
GEORGES PACCARD et ses FILS

ANCIENNE MAISON C. ET F. PACCARD

A ANNECY-LE-VIEUX, Hte SAVOIE (France)

Fondeurs de "La Savoyarde", 42,000 livres, et de plus de 10,000 cloches dans les cinq parties du monde, notamment dans le Manitoba, des sonneries de Lorette, de St-Joseph, à Winnipeg; des cloches du Petit Séminaire de St-Boniface, d'Hunsvally, de Sifton, de Laurier, de McCreary, etc., etc.

Prix actuel des cloches, 39c la livre, tous frais payés.

MEDAILLE D'OR: Exposition Universelle de Paris. Diplôme d'honneur: Exposition Canadienne de Québec 1898.

Seuls agents autorisés pour le Manitoba et l'Ouest:

VANPOULLE FRERES,

96 Bloc du Collège, Ave. Provencher, St-Boniface, Man.

Voulez-vous acheter à bon marche, être bien servis et certains que les marchandises qui vous sont vendues sont de première qualité, alors allez chez

Pelletier & Cie

AVENUE TACHE SAINT-BONIFACE

Épiceries de choix, chaussures en cuir et en feutre, claques, pardessus, etc., Pipes Tabacs, Cigares, aussi farine, son, gru. Commandes par la malle remplies immédiatement après réception. N'oubliez pas l'endroit: Avenue Tache, Saint-Boniface

Architecte enregistré de la province de Manitoba

J. A. HUDON

ARCHITECTE

Bureau: 705, Bâtisse *Builders Exchange*, 333½ Ave. du Portage
Phone Main 3538 WINNIPEG

Résidence: 95 rue Notre-Dame, Saint-Boniface, Man.
Phone Main 3271

GRAIN

—:0:—

CORRESPONDANCE EN FRANCAIS

Je m'occupe tout particulièrement de la clientèle française, et je veille surtout à

L'INSPECTION

et au déchargement du grain qui m'est consigné. J'ai fourni des cautions au Gouvernement et je suis licencié pour faire le commerce des grains

JE VOUS OBTIENDRAI LE PLUS HAUT PRIX

—:0:—

Thomas F. Ennis

BUREAU: 434 GRAIN EXCHANGE

Boite de Poste 518

WINNIPEG

TELEPHONE MAIN 3239

MANITOBA

Les nouveaux venus qui cherchent des établissements dans l'Ouest du Canada donnent une attention de plus en plus grande à cette Province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la Province et par les statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les Compagnies de chemin de fer annoncent l'arrivée prochaine de nombreux nouveaux colons qui s'empareront des terres inoccupées le long de leurs lignes.

Les faits prouvent que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus.

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transports faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites-leur de venir s'établir dans le prospère

MANITOBA

Pour plus amples renseignements, écrivez à

JOS. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Main et Water, Winnipeg, Man.

JOS. HARTNEY, 77, Rue York, Toronto, Ont.

J. F. TENNANT, Gretna, Man.

W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.; et à toutes les agences d'Immigration du gouvernement fédéral à l'étranger.

S. A. BEDFORD, député-ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Manitoba.

ANNONCES

D. R. Baribault, B. A. S.

INGENIEUR CIVIL ET ARCHITECTE

DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

BUREAU

CHAMBRE 607, BUILDERS' EXCHANGE,
333½ AVE. DU PORTAGE, WINNIPEG.

Tél. Main 1040

RESIDENCE

No. 457 RUE BURNELL,
WINNIPEG, MAN.

Tél. Sherb. 3617

J. A. SENECAI

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

SPECIALITES : CHARPENTE ET MENUISERIE. PLANS ET SPECIFICATIONS
FOURNIS SUR COMMANDE. OUVRAGES GARANTIS
ET EXECUTES PROMPTEMENT.

ATELIERS : RUE DUMOULIN - SAINT-BONIFACE

CHARETTE, KIRK, CO LTD.

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, COUVERTURES

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

Plomberie

Ventilation

Chauffage

A

Vapeur

Eau Chaude

ET

Air Chaud



Couvertures

EN

Tôle et Gravois

Corniches

Plafonds en Métal

ET

Skylights

Nous sommes les entrepreneurs pour Plomberie, Chauffage et Couvertures du
Petit Séminaire de Saint-Boniface.

Attention particuliere pour Eglises, Couvents et Ecoles.

TELEPHONE Main 7318

510 RUE DESMEURONS

Boîte de Poste 175